Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le 22/12/2023
ID : 048-214800567-20231221-DE2023_54-DE

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230
☏ 04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 21/12/2023
date de convocation : 14/12/2023

n° de délibération : DE2023 - 54

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 7
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
Budget Primitif Principal : décisions modificatives n°4

Le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		excusé	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel		absente	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine		excusée, pouvoir à BLANC Alain	
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		excusée, pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
ADOPTE les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
art/ch	*libellé*	*montant*
60612/011	Energie, électricité	+ 6 500.00
6413/012	Personnel non-titulaire	- 1 500.00
6453/012	Cotisations caisses retraite	- 5 250.00
6531/65	Indemnités élus	+ 100.00
6558/65	Autres dépenses obligatoires	+ 150.00
	TOTAL	**0.00**

RECETTE		
art/ch	*libellé*	*montant*
	TOTAL	**0.00**

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL

MAIRIE D'ESCLANEDES (Lozère)